



Inscription à l'examen du brevet de propriétaire de chien

Association/Ecole canine organisatrice

Nom:

Lieu:

Date:

Respecter le délai d'inscription

Propriétaire du chien

Nom: Prénom:

Adresse:

NPA / Lieu: Téléphone:.....

E-Mail:

Membre SCS: Oui Non

Chien

Nom:

Race / ou similaire.....

Date de la portée: **Age minimal : 9 mois lors de l'examen**

Puce électronique N°:.....

Porte quotidiennement: Muselière Licol Halti **Figurera sur le BPC**

est toujours tenu en laisse

Formé chez:

Remarques:

.....
.....
.....

Lieu, Date

Signature:

.....

Informations importantes

- L'inscription constitue un engagement obligatoire.
- L'organisateur peut demander des frais de dédommagement en cas d'absence injustifiée.
- Le carnet de vaccination du chien doit être présenté lors de l'examen.
- La taxe de base de CHF 90.00 (CHF 70.00 pour les membres SCS) doit être payée en liquide lors de l'examen.
- Le/la signataire accepte que ses données soient enregistrées dans la banque de données du BPC de la SCS.
- Les dispositions complètes concernant le Brevet de propriétaire de chien figurent sur Internet à l'adresse www.hundehalterbrevet.ch ou sont disponibles auprès du Secrétariat central de la SCS.